

À une séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le lundi **15 septembre 2014, à 19 h**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Josyane Forest, conseillère
Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Sophie Racette, conseillère, étant absente.

Madame Audrey St-Georges, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 290-2014

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis en laissant le varia ouvert.

CORRESPONDANCES

La directrice générale adjointe a remis, pour information à chacun des membres du conseil, des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Jacques au cours du mois de septembre 2014.

ADMINISTRATION

Soins infirmiers en milieu rural avec le CSSSNL
Frais pour local

Dossier à suivre à une séance ultérieure.

Offre d'emploi
Publication d'une offre d'emploi
Poste : inspecteur municipal (urbaniste)
Municipalité de Saint-Jacques

Dossier à suivre à une séance ultérieure.

Résolution n° 291-2014

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation
Municipalité de Saint-Jacques

Un rapport est reçu de la Firme d'évaluateurs agréés, Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. concernant le dépôt du sommaire du rôle d'évaluation 2015 en date du 11 septembre 2014, conformément à l'article 74.1 de L.F.M.

Valeur imposable	347 462 600 \$
Valeur non-imposable	36 032 500 \$
Valeur totale	383 495 100 \$

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que le rapport soit accepté et que l'avis public requis par la Loi soit donné.

Résolution n° 292-2014

Aide financière

Association Carrefour Famille de Montcalm

ATTENDU QUE l'Association Carrefour Famille Montcalm informe la Municipalité de Saint-Jacques qu'un besoin urgent est présent afin d'aider des familles dans le besoin pour l'achat de livres et de fournitures pour la rentrée scolaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire s'engager à collaborer étroitement avec l'Association Carrefour Famille Montcalm dans le but d'aider les familles dans le besoin dans notre milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents qu'un montant de 100 \$ soit remis à l'Association Carrefour Famille Montcalm pour contribuer à l'achat de livres et de fournitures scolaires, afin d'aider les familles de Saint-Jacques dans le besoin, et ce, à titre de contribution pour l'année 2014.

QUE l'Association Carrefour Famille Montcalm soit informée que les demandes d'aide financière pour l'année 2015 doivent être parvenues à la Municipalité de Saint-Jacques au plus tard en septembre 2014.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Résolution n° 293-2014

Certificat de paiement n° 1 (acceptation provisoire)

Dossier : J10113-01

Pavage rue Sainte-Anne, entre le Collège Esther-Blondin et le rang des Continuations

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la recommandation de la firme d'ingénieurs Beaudoin, Hurens, concernant le certificat de paiement numéro 01 (provisoire) à être versé à la firme Sintra inc., soit acceptée. Montant à verser **67 606,11 \$** incluant les taxes, et ce, en lien avec les travaux de réfection du pavage de la rue Sainte-Anne.

QUE cette somme sera prise à même les surplus accumulés non affectés de la Municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 294-2014

Dossier : OS-GC14285 (J10189-01)

Mandat à Beaudoin Hurens – Réfection du pavage rue Montcalm

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques mandaté la firme Beaudoin Hurens afin de procéder à la réalisation d'une étude pour établir une estimation des coûts budgétaires nécessaires pour effectuer le pavage sur la rue Montcalm;

ATTENDU QUE la firme Beaudoin Hurens propose une offre de services et d'honoraires professionnels afin de procéder aux démarches nécessaires pour la réalisation des travaux de pavage sur la rue Montcalm, tel que l'Étude préliminaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition déposée, d'un montant de 20 700 \$, plus taxes applicables, pour la réalisation des travaux de pavage qui seront effectués à l'automne 2014.

Résolution n° 295-2014
**Mise à jour du plan d'intervention
(Auscultation de la chaussée - 2014)
Offre de services professionnels
V/Dossier: J7663-02
Municipalité de Saint-Jacques**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a mandaté la firme Beaudoin Hurens pour procéder à la mise à jour de son plan d'intervention de 2006, et cela, en vertu du nouveau guide d'élaboration, qui exige une analyse différente et plus exhaustive pour l'ensemble des réseaux municipaux (aqueduc, égout sanitaire, égout pluvial et chaussée);

ATTENDU QUE suite à des demandes de propositions, la firme Nordikeau inc. a présenté une offre de services professionnels pour l'auscultation de la chaussée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter la proposition déposée, d'un montant de 2 750 \$, plus taxes applicables, pour la réalisation des travaux d'auscultation de la chaussée pour la Municipalité de Saint-Jacques.
(Réf. dossier numéro OS-GC-14186).

Résolution n° 296-2014
Facture à payer – Réfection de trottoirs, Les Placements André Bell inc.

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le paiement de la facture numéro 0049 au montant de 19 343,73 \$ plus taxes, concernant les travaux de réfection des trottoirs sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques (réf. résolution # 249-2014).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Achat d'équipements service de prévention incendie

Dossier reporté à une séance ultérieure.

HYGIÈNE DU MILIEU

Validation du débit mètre

Dossier reporté à une séance ultérieure.

Travaux d'entretien d'une portion du cours d'eau Vacher

Une correspondance est reçue de Madame Amélie Parmentier, ingénieure de projets à la MRC de Montcalm, informant la Municipalité de Saint-Jacques que des travaux d'entretien d'une portion du cours d'eau Vacher seront réalisés fin septembre, début octobre.

Les propriétaires touchés ont été convoqués à une réunion d'information qui se tiendra le 24 septembre prochain, à la salle du conseil de la Mairie de Saint-Jacques, à 18 h.

URBANISME

Adoption du premier projet de règlement n° 267-2014

Modifiant certaines dispositions du règlement de zonage no 55-2001

Relatives à l'installation de clôtures, aux normes d'affichage et à l'installation de piscines privées extérieures

Dossier reporté à une séance ultérieure.

VARIA

Divers sujets traités :

- **Correspondance et suivi de M. le Maire suite à une rencontre avec les responsables du ministère des Transports du Québec.**
- **Radar route 158.**
- **Bornes sèches.**

Résolution n° 297-2014

Demande de subvention

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), pour l'année 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'estimation des travaux projetés sur la rue Montcalm soit acheminée aux instances gouvernementales concernées en vue de l'obtention d'une aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal, à savoir :

RÉFECTION DE LA VOIRIE SUR LA RUE MONTCALM

Rue Montcalm

± 166 500 \$

ET de mandater madame Josée Favreau, directrice générale, pour signer tout document relatif à la demande, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Résolution n° 298-2014

Ajournement de la séance au 29 septembre 2014

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit ajournée au **lundi 29 septembre 2014, à 18 h 30.**

Résolution n° 299-2014

Levée de la séance

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 20 h 35.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

Pierre La Salle
Maire